

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Liesville-sur-Douve

Le contour du Parc naturel se dessine autour de vallées principales débouchant sur la Baie de Veys. Parmi 30.000 de zones humides, les vallées de la Douve et du Merderet.

Liesville, village-rue typique de la basse vallée de l'Ouve, a toujours su tirer parti de sa position en bord de rivière. Activités vivrières et artisanales en profitèrent amplement. La table de lecture et le balcon de son cimetière offre une vue imprenable sur les marais, régulièrement inondés en hiver.

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

3, village les Ponts d'Ouve
50500 Saint-Côme-du-Mont
Tél.: 02.33.71.65.30 - Fax : 02.33.71.65.31
mail : info@parc-cotentin-bessin.fr
web : www.parc-cotentin-bessin.fr



REGLEMENT

Contrôle

Tampon humide apposé sur la carte de pointage nominative, ou contrôle possible par photo avec le vélo apparaissant devant le panneau de la localité ou la Maison du Parc.

Points de contrôle

- **ST COME DU MONT** Départ / Arrivée

Maison du Parc

Pâques à fin septembre : tous les jours de 9h30 à 19h

Octobre à Pâques : sauf le lundi de 9h30 à 13h / 14h à 17h30

Fermeture annuelle : fin décembre à début janvier

- **STE MERE EGLISE**
- **ST SAUVEUR LE VICONTE** (BCN-BPF)

Droits de participation : (révisable annuellement)

- Licencié FFCT : 5 € -18 ans : Gratuit
- Non Licencié : 7 € -18 ans : 2 €

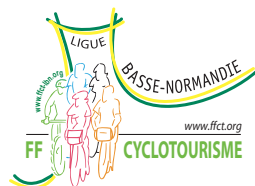
Prévoir carte IGN TOP 100 n°106

Parcours :

Cette randonnée est essentiellement touristique, aucun délai n'est imposé pour effectuer cette randonnée. Le sens indiqué est celui conseillé (Points de vue, Vents dominants). L'hiver peut être conseillé ; après quelques jours de pluie, vous découvrirez alors le fameux "marais blanc"

Cette randonnée est ouverte à tous, licencié ou non, français ou étrangers. Les mineurs devront être accompagnés d'un parent, d'un tuteur légal ou d'un éducateur qualifié. Les participants étant considérés en excursion personnelle, devront respecter le code de la route.

Les participants non licenciés FFCT, sont couverts par une assurance souscrite par le club (RC & IA) Le fait de s'engager implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Une médaille souvenir est en cours de réalisation.



Fédération Française de Cyclotourisme



www.ffct.org

Comité Départemental de la Manche

RANDONNEE PERMANENTE LABEL NATIONAL n° 253/09

"Vallées de la Douve et du Merderet"

130 Km

Randonnée dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Cyclo-Club Montebourg - St Germain-de-Tournebut
affiliation n° 4451

Barque sur le marais



Les Vallées de la Douve et du Merderet



Saint-Sauveur-le-Vicomte

Cette randonnée fait partie d'une série de 5 randonnées permanentes qui vous feront découvrir le marais côtier et les vallées qui composent le parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin :

Les vallées de la Douve et du Merderet
Les vallées de la Sève et de la Taute - Le marais côtier
La vallée de la Vire - La vallée de l'Aure

Tout au long de l'itinéraire vous pourrez découvrir une faune et des paysages très particuliers, de nombreuses maisons typiques en terre ainsi que de très beaux manoirs et châteaux en calcaire aux toits d'ardoise.

Régulièrement vous profiterez d'immenses panoramas sur le marais, Ces étendues vertes parsemées des taches des vaches et des chevaux au printemps et à l'été, sont couvertes d'eau en hiver pour peut qu'il ait plu pendant quelques jours. C'est à cette période que le marais est le plus spectaculaire "c'est le fameux marais blanc" que les allemands avaient artificiellement recréé en 1944

Les événements de juin 1944 sont d'ailleurs omniprésents tout au long de cette randonnée. Les parachutistes des 82^{ème} et 101^{ème} airborne ayant souvent été lâchés dans les marais et ayant combattu isolés pendant plusieurs jours.



Adresses utiles

Fédération française de cyclotourisme FFCT

12, rue Louis Bertrand - 94207 Ivry-sur-Seine cedex
Tél.: 01.56.20.88.88 - Fax : 01.56.20.88.99
Site Internet : www.ffct.org - mail : info@ffct.org

Ligue de Basse-Normandie - 7, rue R. Bastion, 14000 Caen
mail : info@ffct-lbn.org - web : www.ffct-lbn.org

Comité Départemental de la Manche FFCT

Maison Tollemer - 50190 Périers
Tél/Fax : 02.33.47.93.51
mail : cyclomanche@wanadoo.fr - web : velo-manche.org

Comité Départemental du Tourisme de la Manche

Maison du Département - 50008 Saint-Lô Cedex
Tél. : 02 33 05 98 70 - Fax : 02 33 56 07 03
mail : manchetourisme@cg50.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION "Douve & Merderet"

Nom	Prénom
Sexe	âge
Adresse :	
Code postal	Localité
Club :	Affilié n° :
N° licence	Tel :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter dans son intégralité.

Date :
Signature :

Ci-joint chèque à l'ordre du :
CC Montebourg - St Germain-de-Tournebut
Joindre enveloppe timbrée (20 à 50 g) avec l'adresse du participant
Merci de prévoir un délai de deux semaines pour réception du carnet de route et de l'itinéraire détaillé.

Correspondante
Alice Noël - Le basvent
50700 St Germain-de-Tournebut

